

VOS TARIFS 2019



Principales conditions tarifaires

PROFESSIONNELS

ENTREPRENEURS

ENTREPRISES

AGRICULTEURS

ASSOCIATIONS

en vigueur au 1^{er} juillet 2019

Pour plus d'informations,
rendez-vous en agence
ou sur ca-pca.fr
(gratuit hors coût du fournisseur d'accès
à internet)





VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

1. Fonctionnement et suivi du compte

Ouverture et clôture du compte..... **GRATUIT**

• Frais tenue de compte par mois 14,00 €
pour les associations gérées en agence de proximité..... **GRATUIT**

• Commission de mouvement par mois 0,072%
Cette commission est perçue à la fin de chaque période d'activité et s'applique sur le montant des flux débiteurs enregistrés.
mini..... 5,00 €
pour les associations gérées en agence de proximité..... **GRATUIT**

• Commission de plus fort découvert prélevée par trimestre 0,07%
pour les associations gérées en agence de proximité..... **GRATUIT**

Offre Micro-entrepreneur* par mois à partir de 3,00 €
* Frais de tenue de compte et commission de mouvement compris.

Découvert en compte non convenu et non formalisé

En l'absence de découvert contractuel, le taux d'intérêt appliqué aux soldes débiteurs est égal au dernier seuil de l'usure (constaté en application de l'article L.313-3 du Code de la Consommation) minoré de 0,5 point. Ce taux d'intérêt est modifié trimestriellement et indiqué sur vos relevés de compte.

Frais de gestion de compte en inactivité* par an..... maximum 30,00 €

* Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créateur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Commission annuelle d'actualisation (administrative, comptable, juridique) des données clients* à partir de 200,00 €

* Uniquement pour les clients gérés par le réseau Entreprise.

2. Frais d'utilisation des services de banque à distance

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS...)

VOUS ACCÉDEZ À VOS COMPTES 24H/24 ET 7J/7 PAR INTERNET AVEC PCA EN LIGNE PRO

(hors coût du fournisseur d'accès)

Vision..... **GRATUIT**
pour visualiser les remises de chèques, les encaissements des terminaux de paiement électroniques, les impayés et les crédits.

Gestion..... **GRATUIT**
pour effectuer vos virements bancaires et inter bancaires SEPA.

Expert **GRATUIT**
pour passer des ordres de bourse et gérer les effets

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES (EDI) (hors coût de communication et de fournisseur d'accès)

Sens client -> banque (aller)

Abonnement
EDI Découverte par mois 5,00 €
WEBEDI par mois 9,50 €
EBICS par mois 16,50 €

Sens banque -> client (retour)

Abonnement
WEBEDI par mois 15,50 €
EBICS par mois 26,50 €

Relevés (en sus de l'abonnement) :

Coût à la ligne 0,05 €
Signature Electronique Sécurisée (CA Certificat) nous consulter

ACCEPTER LE PAIEMENT PAR CARTE SUR INTERNET

E-transactions "TFC" abonnement mensuel 13,00 € HT
E-transactions "Access" abonnement mensuel 17,00 € HT
E-transactions "Premium" abonnement mensuel 20,00 € HT
Packs E-commerce complets nous consulter

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES PAR SMS DE LA SITUATION DU COMPTE

SMS à jours fixes, mobile à la demande

Alerte SMS journalière solde du compte par message 0,28 €
Alerte SMS mise à disposition des moyens de paiement par message 0,28 €
Alerte SMS solde débiteur par message 0,63 €

3. Relevés de compte

Relevé mensuel **GRATUIT**
Relevé autres périodicités (1 gratuit/mois) le relevé 1,10 €
Relevé professionnel mensuel (prélèvement trimestriel) le relevé 8,50 €



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES LES COMPTES À COMPOSER

Chacun des produits composant cette offre peut être souscrit séparément. Offre soumise à conditions.

Le socle	
Crédit Agricole En Ligne Pro (Niveau Expert)	
Mise en place illimitée des prélèvements	
Tenue de compte	
Date de valeur J pour les chèques	
Date de valeur J (échéance) pour les effets	
Commission de mouvement	
Sécuricompte PRO ou Agri Plus	
Relevé de compte bi-mensuel (papier ou E-relevé)	
Alerte info solde journalier (mail ou SMS)	
Alerte info mise à disposition des moyens de paiement (mail ou SMS)	
Service Experts Pleinchamps (Agriculteurs)	

Socle Compte à Composer Professionnels (en fonction des flux confiés)	
Moins de 35 000 €	12,00 €
De 35 000 € à moins de 70 000 €	22,00 €
De 70 000 € à moins de 180 000 €	27,00 €
De 180 000 € à moins de 350 000 €	32,50 €
De 350 000 € à moins de 750 000 €	36,50 €
De 750 000 € à moins de 1 500 000 €	52,00 €

Socle Compte à Composer Agriculteurs (en fonction des flux confiés)	
Moins de 35 000 €	12,00 €
De 35 000 € à moins de 65 000 €	18,70 €
De 65 000 € à moins de 150 000 €	23,00 €
De 150 000 € à moins de 350 000 €	27,00 €
De 350 000 € à moins de 750 000 €	35,50 €
De 750 000 € à moins de 1 500 000 €	41,00 €

Les modules épargne	
Module Placement Programmé Professionnels ou Agriculteurs ⁽¹⁾	2,00 €
Module Placement Dynamisé Professionnels ou Agriculteurs ^{(1) (2)}	22,00 €

(1) Les modules Placement Programmé et Placement Dynamisé sont exclusifs l'un de l'autre.
(2) Destiné au(x) client(s) justifiant d'un montant minimum moyen annuel d'excédent de trésorerie de 20 000 €

Les offres complémentaires*	
SécuriHELP Pro	0,80 €
SécuriHELP Agri	4,80 €

*Prix après réduction de 20% de par la détention d'un Compte à Composer

1. Les comptes services (plus commercialisés)

Compte Service Crédit Agricole par mois 17,70 € à 34,50 €
(selon option)

2. Autres services

Frais de recherche de documents 5,75 € HT
Frais de recherche complexe de documents, au siège sur devis
Frais de location de coffres-forts (selon taille) par an à partir de 75,00 € HT
Information des Commissaires aux Comptes 155,00 € HT
Actilibre, mandat de gestion des excédents de trésorerie par mois 30,00 €



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

1. Espèces

Versement d'espèces **GRATUIT**

Retrait d'espèces

aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole **GRATUIT**

aux distributeurs automatiques de billets autres banques

› avec carte Business Executive **GRATUIT**

› avec toutes les autres cartes par retrait (à partir du 5ème par mois) 1,00 €

Retrait de dépannage avec carte à usage unique (Carte Minute) 1,00 € / retrait

2. Cartes

Carte Professionnel Mastercard à débit immédiat par an 35,00 €

Carte Business à débit immédiat par an 47,50 €

..... à débit différé par an 56,00 €

Carte Business Exécutive à débit immédiat par an 120,00 €

..... à débit différé par an 130,00 €

AUTRES OPÉRATIONS CARTES

Réédition du code confidentiel égaré de la carte 9,30 €

Commande urgente de carte 14,40 €

Plafond carte temporaire niveau VIP **GRATUIT**

Opposition sur carte par le porteur, pour perte ou vol **GRATUIT**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif **GRATUIT**

3. Chèques

Paiement d'un chèque **GRATUIT**

Renouvellement automatique de chéquier **GRATUIT**

Mise à disposition du chéquier en agence **GRATUIT**

Frais d'envoi de chéquier à domicile en pli simple **GRATUIT**

Frais d'envoi de chéquier à domicile en recommandé frais postaux

Frais d'émission d'un chèque de banque 12,00 €

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur 11,30 €

4. Virements

Virements SEPA⁽¹⁾

FRAIS PAR VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Par internet	En agence
Emission d'un virement occasionnel	GRATUIT	3,80 € ⁽²⁾
Réception d'un virement	GRATUIT	GRATUIT
VIREMENT SEPA PERMANENT	Par internet	En agence
Frais de mise en place par virement permanent	GRATUIT	3,80 € ⁽²⁾
Frais par virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

(1) Soumis au règlement européen 924/2009 : opérations par carte (paiements et retraits) et virements en euros ou en devise suédoise et roumaine dans la zone SEPA (Espace Economique Européen, Monaco et Suisse automatisables par l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque).

(2) Gratuit vers un compte détenu au Crédit Agricole ou LCL

Frais par virement occasionnel incomplet **GRATUIT**

VIREMENTS SEPA PAR EDI

Frais par remise **GRATUIT**

Frais par virement 0,22 €

(gratuit pour les virements à destination d'un compte CA ou LCL)

AUTRES VIREMENTS NON SEPA

Emission d'un virement non SEPA (en agence) 21,50 €

Emission d'un virement non SEPA (par EDI) 10,75 €

Réception d'un virement non SEPA ≤ 300 € 7,50 €

Réception d'un virement non SEPA > 300 € 15,00 €

+ commission de change le cas échéant

VIREMENTS DE TRÉSORERIE

En agence 17,90 €

Par EDI 6,60 €

5. Prélèvements

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **GRATUIT**

PRÉLÈVEMENT PAR EDI

Frais par remise **GRATUIT**

Frais par émission SDD 0,33 €

[...] VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Frais par émission SDD B2B 0,38 €

Opposition à prélèvement **GRATUIT**

6. Effets de commerce

REMISE À L'ENCAISSEMENT Y COMPRIS LES EFFETS À L'ESCOMPTE

LCR et BOR papier

Frais par remise 9,60 €

+ Frais par effet 5,70 €

LCR et BOR par EDI

Frais par remise **GRATUIT**

+ Frais par effet 0,33 €

Prorogation, changement de mode, avis de sort, modification 14,20 €

RÈGLEMENTS

Paiement effet **GRATUIT**

Paiement partiel sur effet 20,00 €

Domiciliation non avisée 20,00 €

7. La monétique

Terminals de Paiements Electroniques (TPE) nous consulter

8. Les dates de valeur

OPÉRATIONS AU DÉBIT

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets J

Retraits de dépannage avec carte à usage unique J

Paiement d'un chèque J

Paiement par carte dans la zone euro ou hors zone euro :

par carte à débit immédiat J

par carte à débit différé dernier jour ouvré du mois

Paiement d'effet (date de règlement) J

OPÉRATIONS AU CRÉDIT

Versement d'espèces (guichet, GAB), virement interne J

Remise de chèque(s) J+1 en jour ouvré

Remise d'effet papier, de LCR par EDI anticipée J

Remise de LCR par EDI brûlante (selon date de remise) J à J+6

Remise d'effet papier brûlante (selon date de remise) J à J+7



INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

1. Opérations particulières

Frais de lettre de rappel sur compte débiteur **GRATUIT**

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **GRATUIT**

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 25,00 €

Frais pour paiement d'un chèque émis en situation d'interdiction d'émettre des chèques 24,60 €

Frais de lettre de mise en demeure **GRATUIT**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 8,00 €

Commission d'intervention* par opération 8,50 €

plafond journalier 34,00 €

* Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Frais par saisie administrative à tiers détenteur /acte 10% du montant dû au trésor public maximum 77,92 € HT

Frais par saisie attribution ou conservatoire reçue /acte 77,92 € HT

Frais de mainlevée de Procédure Civile d'Exécution⁽¹⁾ précédant la notification 15,67 € HT

Frais de mainlevée de Procédure Civile d'Exécution⁽¹⁾ suite à paiement par anticipation 10,42 € HT

** Applicable à partir du 1^{er} janvier 2019

(1) Avis à Tiers Détenteur, Opposition Administrative, Opposition Douanes, Opposition A Tiers Détenteur, Saisie à Tiers Détenteur

[...] INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

2. Incidents de paiement

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
d'un montant ≤ 50 €	21,75 €
d'un montant > 50 €	41,75 €

Ces frais comprennent la lettre d'information préalable pour chèque sans provision et les frais d'envoi. Ces frais ne comprennent pas la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
ordre < 8 €*	GRATUIT
ordre ≥ 8 €*	montant de l'opération dans la limite de 11,75 €

* Commission d'intervention non comprise

Frais de rejet d'effet pour défaut de provision	20,00 €
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	8,30 €
Frais de non exécution de virement différé pour défaut de provision	8,30 €



PRINCIPAUX FINANCEMENTS BANCAIRES

1. Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur (www.ca-pca.fr)

Facilité de caisse	
Frais de dossier	16,40 €
Découvert autorisé	
Frais de dossier	1%(minimum 50 €)
Commission d'engagement (taux trimestriel)	0,132% du montant autorisé
Escompte	
Frais de dossier	1%(minimum 50 €)
Commission d'engagement (taux annuel)	0,50% du montant autorisé
	mini 110,00 €
	maxi 680,00 €
Crédit court terme	
Frais de dossier	1%(minimum 50 €)

2. Crédits d'investissement

Prêts à moyen terme	
Frais de dossier	1%(minimum 150 €)

3. Autres opérations liées aux crédits

Frais de modification (hors réaménagement de taux)	par prêt de 29,00 € à 115,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions	par emprunteur 25,50 €/an



VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

1. Importations

(Hors frais éventuels facturés par toute banque intermédiaire + commission de change s'il y a lieu)

Effets de commerce : présentation à l'encaissement	0,15%
	mini 35,00 €
	maxi 155,00 €

Remise documentaire : présentation à l'encaissement	0,20%
	mini 72,00 €
	maxi 220,00 €

Crédit documentaire et autres engagements par signature nous consulter

2. Exportations

(Hors frais éventuels facturés par toute banque intermédiaire + commission de change s'il y a lieu)

Chèques : présentation à l'encaissement	
Jusqu'à 300 €	forfait 17,40 €
Au-delà de 300 €	forfait 28,00 €

Effets de commerce : présentation à l'encaissement	0,15%
	mini 35,00 €
	maxi 155,00 €

Remise documentaire : présentation à l'encaissement	0,20%
	mini 72,00 €
	maxi 220,00 €

3. Frais divers

Frais de port ou de transmission	facturation de frais réels HT (s'il y a lieu)
	mini 22,00 € HT

4. Commission de change sur opérations en devises⁽¹⁾

Sur la partie de l'opération ≤ 75 000 €	0,05% du montant de l'opération
Sur la partie de l'opération > 75 000 €	0,025% du montant de l'opération avec un minimum de 19,00 €

(1) Elle est due pour toute opération nécessitant l'achat, la vente ou l'arbitrage de devises.

Demi-tarif pour les ordres transmis par EDI.



RÉSOLURE UN LITIGE

La relation clientèle est au coeur de nos préoccupations, pour faire valoir une prétention ou nous exposer une difficulté rapprochez-vous de votre **conseiller clientèle** ou de votre **Directeur d'Agence**. Si vous estimez que cette démarche n'a pas été satisfaisante vous pouvez contacter notre **Service Relations Clientèle** par courrier à l'adresse suivante : 422 av. du Maréchal Juin - BP123 - 04101 MANOSQUE Cedex.

Pour tout litige en matière d'assurances

Si le litige porte sur la commercialisation du produit d'assurance par la Caisse Régionale, les modalités de traitement de la réclamation et les voies de recours indiquées ci-dessus sont applicables.

Si le litige porte sur le contrat d'assurance en lui-même, le Client a la possibilité de s'adresser à son agence, au service Client de la Caisse Régionale puis au service Client de l'assureur en cas de réponse insatisfaisante.

L'ensemble des informations relatives aux modalités de saisine et aux coordonnées des différents interlocuteurs en charge du traitement des réclamations est accessible sur le site internet de la Caisse Régionale www.ca-pca.fr ou en agence sur simple demande du Client.

La majorité des prix ou frais de cette plaquette est exonérée de TVA et ne peut donc donner lieu à une récupération par la clientèle. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Ainsi, lorsque la TVA est due, le montant des prix ou frais est exprimé en HT. Il convient d'y ajouter la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération.

VOTRE CONSEILLER SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE PRÉCISION COMPLÉMENTAIRE



ENTREPRENEURS

ENTREPRISES

ASSOCIATIONS

AGRICULTEURS

PROFESSIONNELS

MA BANQUE QUAND JE VEUX !

24h/24, 7j/7



Face à face



Téléphone



E-mail

**NOTRE AMPLITUDE
HORAIRE GLOBALE
S'ADAPTE À VOTRE
RYTHME DE VIE**



Tchat



Sms



Réseaux Sociaux



Retrouvez le détail des horaires des agences sur
www.ca-pca.fr/banque-assurance



Avec l'application **Ma Banque**, vos comptes et votre conseiller vous suivent partout.

Retrouvez toutes les applications du Crédit Agricole sur le Store de votre téléphone. Pour les télécharger, c'est simple, recherchez "Ma Banque"⁽¹⁾ ou "Ma Carte CA"⁽¹⁾



MA BANQUE



MA CARTE



SCANNEZ POUR TÉLÉCHARGER



[\(2\)](http://www.ca-pca.fr)

(1) Téléchargement et accès gratuits des applications Ma Banque et Ma Carte, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation des applications Ma Banque et Ma Carte nécessite la détention d'un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal de communication compatible avec accès internet, d'une carte bancaire Crédit Agricole pour l'application Ma Banque, d'un contrat d'assurance Pacifica pour l'application Pacifica (application proposée par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances). Les contrats d'assurance cités sont assurés par PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09). Services pouvant varier selon votre Caisse Régionale. Applications disponibles sur Apple Store, Google Play et Crédit Agricole Store. Google Play est un service de Google Inc. App Store est un service d'Apple Inc.

(2) Coût de connexion selon opérateur